



Addai

Agence départementale de développement
de l'accueil individuel

**Une structure au service
de l'accueil individuel du jeune enfant**



L'Addai accompagne certains projets d'accueil individuel du jeune enfant

Depuis 2008, la Caisse d'allocations familiales et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis soutiennent conjointement le développement et la diversification des modes d'accueil du jeune enfant ainsi que la création de structures innovantes.

Dans cet objectif, la Caf et le Département ont créé l'Agence départementale de développement de l'accueil individuel (Addai). Cette structure est au service des acteurs de la petite enfance souhaitant être accompagnés dans le montage de leurs projets relatifs à l'accueil individuel. L'Addai s'adresse plus particulièrement aux associations, aux entreprises, aux villes ainsi qu'aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, aux candidat(e)s à l'agrément et aux assistant(e)s parentaux(ales). Les professionnel(le)s des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) et de la protection maternelle et infantile (PMI) peuvent aussi recourir à l'Addai pour toute information relative aux modes d'accueil individuel.



Les principales missions de l'Addai

1 Favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil individuel.

La Seine-Saint-Denis a un taux de réponse aux besoins des familles en mode d'accueil de 30%, et plus particulièrement de 13% en accueil individuel. Paradoxalement, la profession d'assistant(e) maternel(le) compte 17% d'inactivité sur le territoire.

C'est pourquoi l'Addai mène des expérimentations pour améliorer l'adéquation entre l'offre d'accueil et le besoin des parents, notamment en direction des familles en insertion ou ayant des horaires atypiques.

Pour exemple :

- le développement de l'accueil de l'enfant au domicile des parents ou sur le lieu d'hébergement,
- le versement des aides financières, en tiers payant, directement à l'assistant(e) maternel(le).

L'Addai mène également des actions partenariales pour soutenir la reprise d'activité des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s au chômage ou en sous-activité.

Enfin, l'Addai contribue à favoriser l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques (handicap, maladie chronique...) chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e). À travers le dispositif « Trait d'union », celles (ceux)-ci ont accès à une formation complémentaire et à un accompagnement par la PMI. Elles (ils) peuvent aussi bénéficier d'une aide en matériel adapté.

2 Soutenir les projets innovants en matière d'accueil individuel.

L'Addai accompagne les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, les entreprises, associations, institutions dans le montage de tout type de projets innovants tels que, l'ouverture d'une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s ou l'organisation de forums sur l'accueil individuel du jeune enfant, etc...

Cet accompagnement à l'ingénierie de projet porte sur les aspects techniques, réglementaires, organisationnels et financiers...

3 Développer la qualité de l'accueil du jeune enfant au domicile des parents.

L'accueil au domicile des parents se développe particulièrement ces dernières années : recours à un(e) assistant(e) parental(e), garde partagée entre plusieurs familles, accueil-relais (association de différents modes d'accueil). L'Addai a pour objectif de favoriser la qualité de cet accueil notamment en informant les familles sur les possibilités de formation pour un(e) assistant(e) parental(e) (premiers secours, éveil de l'enfant, etc...) mais aussi de développer l'accompagnement de ces assistant(e)s parentaux(les).





L'Addai est un lieu ressource pour les acteurs de la petite enfance. Professionnels, institutions, porteurs de projet peuvent solliciter l'Addai pour obtenir des informations ou dossiers techniques sur les modes d'accueil individuel (garde au domicile des parents, dispositif « trait d'union », guide sur les maisons d'assistant(e)s maternel(le)s...).

Informations pratiques

L'Addai reçoit sur rendez-vous.

Ses locaux se situent :

Immeuble Diderot

2 bis rue Pablo Picasso
93000 Bobigny

Métro : Bobigny Pablo Picasso (L5)

Téléphone : 01 43 93 12 82 ou

01 43 93 12 92

Mail : addai93@addai93.fr

Des informations sont disponibles sur les sites :

> du Conseil départemental

www.seine-saint-denis.fr

> de la Caf

www.mon-enfant.fr

